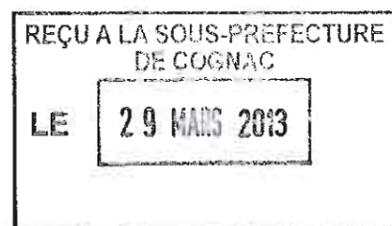

SCI FONCIERE TILLIER-MATARD

151 rue du Soleil Levant

16140 MONS

Dossier de d'enregistrement



De permis de construire déposé le
30/08/2012 incluant les modifications
demandées par courrier du 23/10/2012 du
18/02/2013 du 21/03/2013

* * *

MARS 2013
Version 6

SOMMAIRE

A ~ LETTRE DE DEMANDE.....	5
1 IDENTITE DU DEMANDEUR.....	8
1.1 Dénomination et adresse.....	8
1.2 Historique.....	9
1.3 Organisation.....	9
1.3.1 Organisation administrative.....	9
1.3.2 Organisation géographique.....	9
1.3.3 Organisation interne.....	9
2 LOCALISATION DE L'INSTALLATION.....	9
Figure 2 : Localisation du site sur fond cadastral.....	12
3 RUBRIQUE 1530 - ENREGISTREMENT.....	13
1.3 Entraînement des poussières ou de la boue :.....	13
Les abords de circulation sont en calcaire de finition 0-30 et adaptées aux besoins. Les véhicules entrant et sortant ne sont pas sales.	13
1.4 Intégration dans le paysage : L'ensemble des installations est maintenu propre et entretenu. Les abords sont désherbés quand nécessaire.....	13
2.1 Implantation du hangar.....	13
2.2.1 Accès au site.....	16
Différentes ouvertures au niveau des bâtiments : Le hangar est ouvert sur 1 face. Il n'y a pas de véhicule en stationnement.	16
2.2.2 Accessibilité des engins.....	17
2.2.11 Protection contre la foudre.....	17
2.2.14 Moyens de lutte contre l'incendie.....	17
2.2.15 Cuvettes de rétention.....	17
2.4.3 Propreté de l'installation.....	17
2.4.5 Consignes d'exploitation.....	17
4.1 Gestion des déchets.....	17
5.2 Véhicules – engins de chantier.....	17
F ~ ANNEXES.....	18

A ~ LETTRE DE DEMANDE

SCI FONCIERE TILLIER-MATARD
R.C.S. ANGOULEME 789 099 991
SCI capital 5.000 €
151, rue du soleil levant
16140 MONS

Madame La Préfète,

Nous soussignés, Jean-Pierre MATARD et Marie-Claire TILLIER, vous présentons ci-joint le dossier d'enregistrement relatif à la construction d'un dépôt de stockage de fourrage à MONS.

Nous restons à votre disposition et veuillez agréer, Madame La Préfète, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Pierre MATARD,



Marie-Claire TILLIER



1 IDENTITE DU DEMANDEUR

1.1 Dénomination et adresse

Raison sociale

Forme juridique SCI FONCIERE TILLIER-
MATARD

Gérant de l'établissement SCI

Adresse, téléphone du siège social M. MATARD Jean-Pierre et
Mme TILLIER Marie-Claire

151 rue du Soleil
Levant
16140 MONS
Tél : 05.45.21.22.15

Adresse du site concerné par
la présente demande

La Plaine de Juif
16140 MONS

La présente demande d'autorisation est suivie par M. Jean-Pierre MATARD.

1.2 Historique

L'exploitation agricole est une affaire familiale créée dans les années 1950 par M. Pierre MATARD. En 1990, il implante à La Plaine un hangar de stockage de paille et un hangar de stockage de matériel agricole.

Le hangar faisant l'objet du présent dossier jouxte les hangars déjà existants.

1.3 Organisation

1.3.1 Organisation administrative

M. MATARD prépare ses factures et fait suivre sa comptabilité par le CER , centre de gestion agréé.

1.3.2 Organisation géographique

L'exploitation de Monsieur MATARD Jean-Pierre s'étend sur une surface totale de 155 hectares environ au Nord de l'agglomération de MONS dans un secteur rural agricole. L'entreprise est composée de 2 pôles d'activité géographiquement distincts, les terrains non aménagés étant des espaces agricoles .

1.3.3 Organisation interne

L'ensemble de la société est dirigée par M. MATARD Jean-Pierre ; il emploie 2 équivalents temps plein.

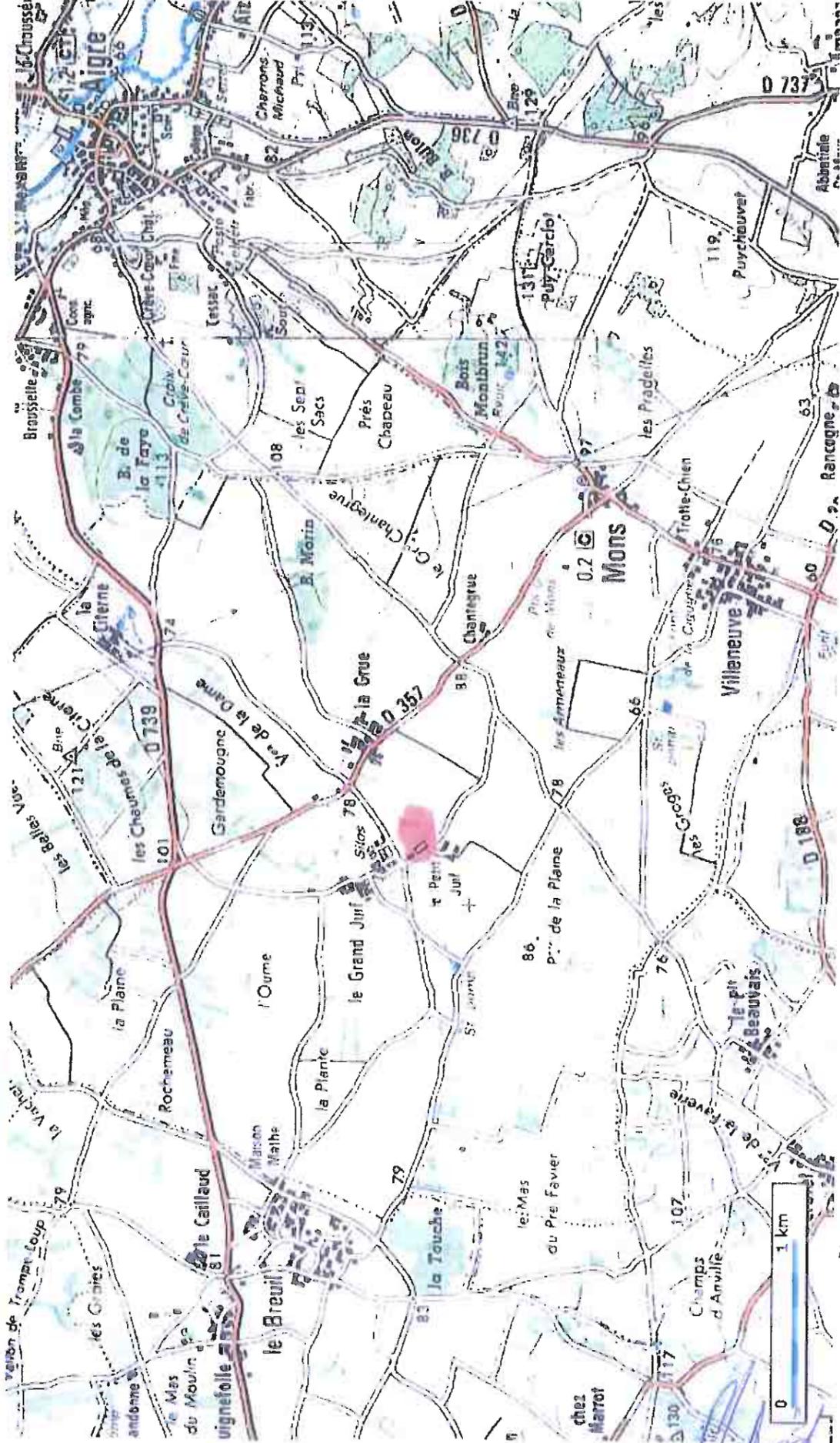
2 LOCALISATION DE L'INSTALLATION

La présente demande concerne la construction d'un hangar de stockage de paille et fourrage implanté au Nord-Ouest du territoire communal de MONS au lieu dit « La Plaine de Juif».

Le hangar de paille et fourrage se situe sur les parcelles AE9, du plan cadastral de la commune de MONS (commune de 294 habitants sur une superficie de 2011 ha) dans le département de la Charente (16).

La parcelle sur laquelle est située le hangar est bordée de champs tout alentour et d'un chemin en partie ouest.

NOTA : Il est à noter que les plans inclus dans le dossier sont des images informatisées. Les plans à l'échelle réelle sont tous joints en annexe.



Échelle : 1 : 32000

Longitude : 00° 01' 57.2" O / Latitude : 45° 52' 38.5" N

© IGN 2012 - www.geoportail.fr/mentionslegales/

Pc 1 plan de situation

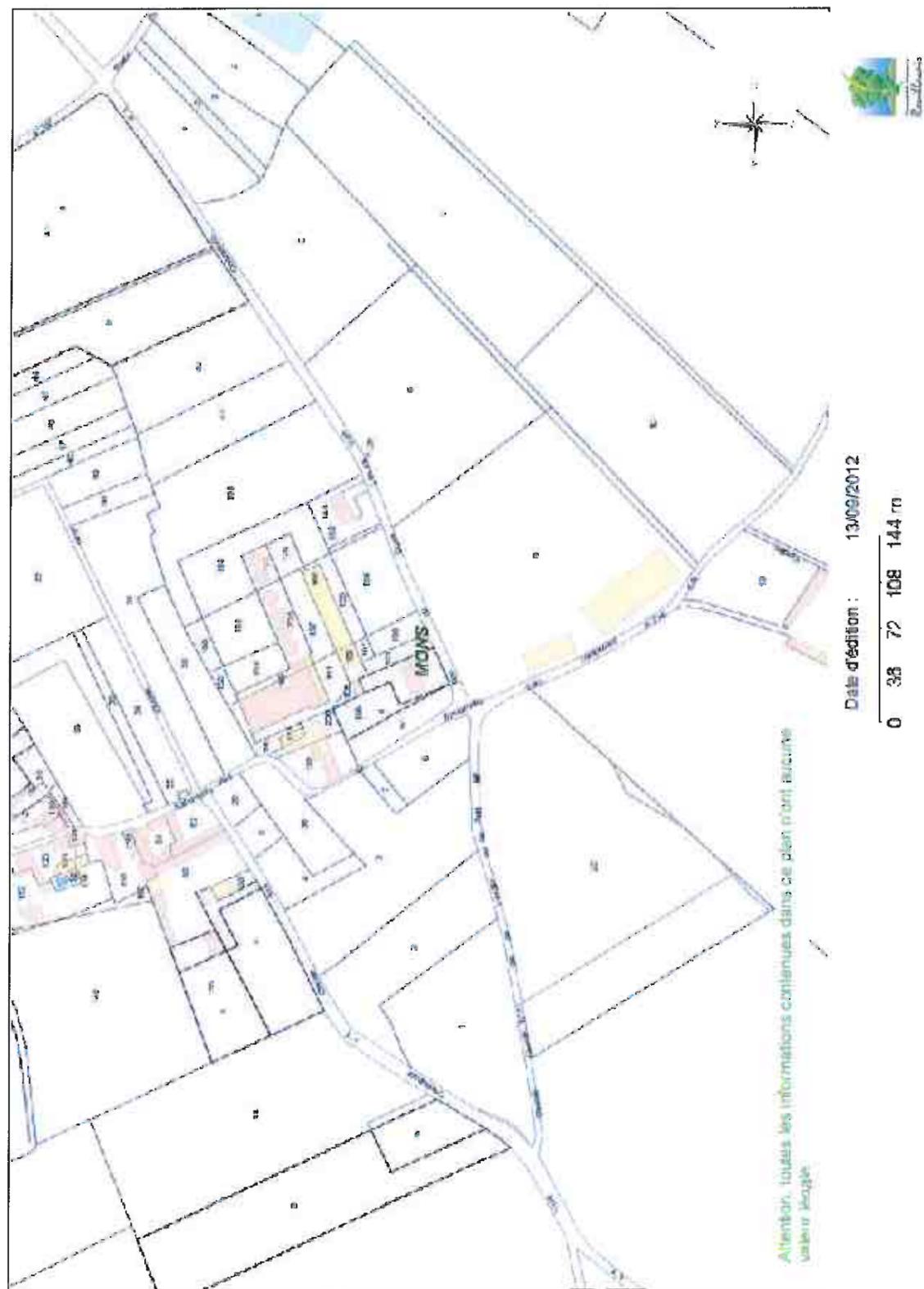


Échelle : 1 : 4000

Longitude : 00° 02' 26.9" O / Latitude : 45° 52' 42.6" N

IGN

Figure 2 : Localisation du site sur fond cadastral
Le plan ci-dessus n'est qu'une image informatisée du plan réel 1/2000 joint au dossier.



3 RUBRIQUE 1530 - ENREGISTREMENT

1.3 Entrainement des poussières ou de la boue :

Les abords de circulation sont en calcaire de finition 0-30 et adaptées aux besoins. Les véhicules entrant et sortant ne sont pas sales.

Il n'y a pas de place pour engazonner des surfaces ; par contre des plantations d'arbres sont prévues côté Nord.

1.4 Intégration dans le paysage : L'ensemble des installations est maintenu propre et entretenu. Les abords sont désherbés quand nécessaire.

2.1 Implantation du hangar

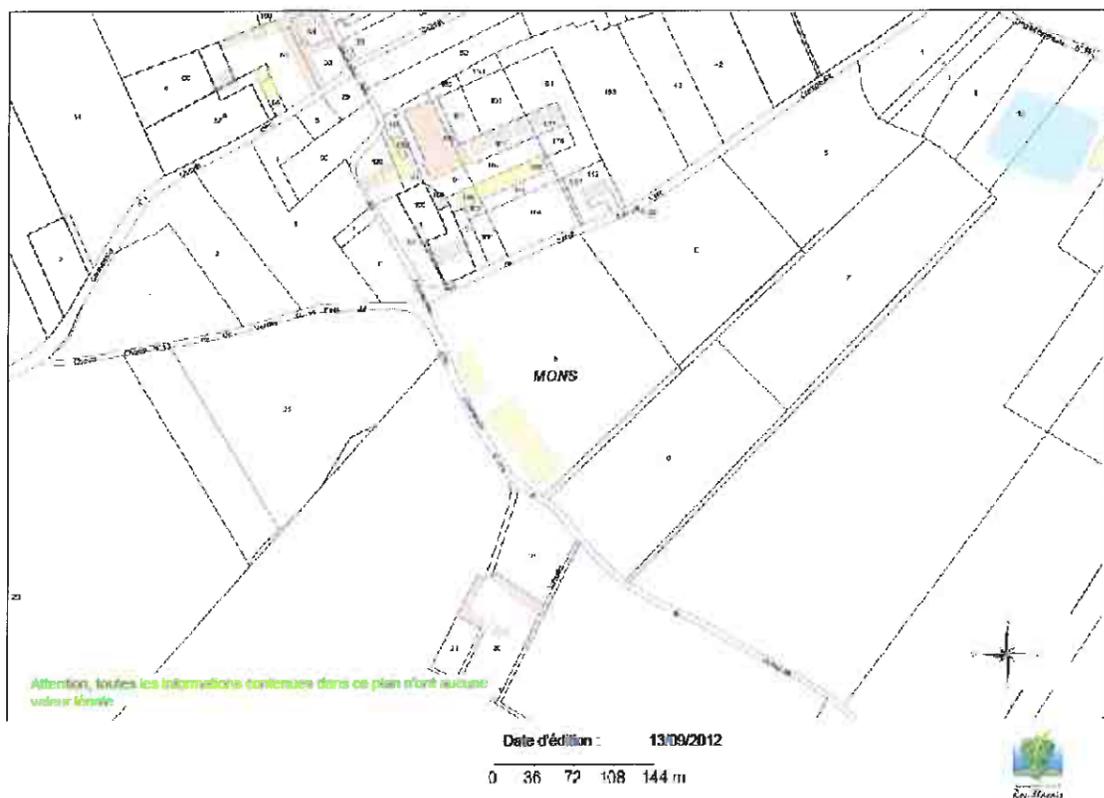
Le hangar est implanté sur une superficie totale de 30 270 m², dont 2664 m² sont occupés par 2 bâtiments dont les affectations et caractéristiques sont reprises dans le tableau suivant.

Bâtiments	A	B	C
Affectation	Hangar de stockage de paille	Petit atelier d'entreposage de matériels	Nouveau bâtiment de stockage de fourrages
Longueur	72,20 m	40 m	-60 m
Largeur	26 m	19,80 m	-22 m
Hauteur	10,30 m	10 m	-10.30 m
Superficie	1872 m ²	792m ²	1320 m ²
Structure	x Murs : bardage en tôle nervurée et galvanisée x Charpente : métallique x Couverture : bacs acier galvanisés x Sols : terre battue	x Murs : bardage en tôle nervurée et galvanisée x Charpente : métallique x Couverture : bacs acier x Sols : terre battue	x Murs : bardage en tôle nervurée et galvanisée x Charpente métallique x couverture bac acier galvanisé x sol terre battue

Tableau : Affectation des différents bâtiments.

La modélisation des effets thermiques réalisé par Etudes Conseil Environnement est jointe au présent dossier.

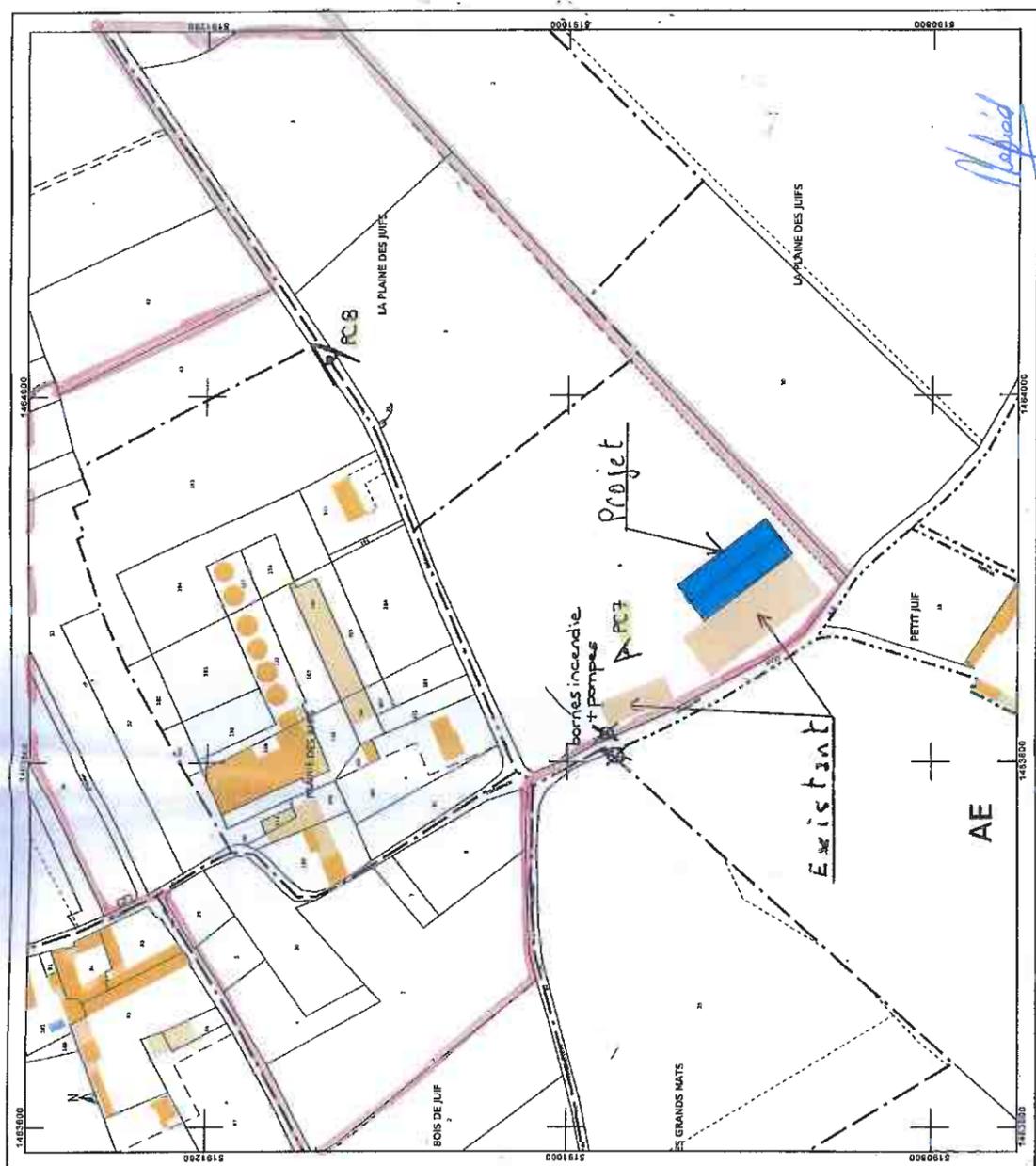
- Le stockage situé à plus de trente mètres de tous produits susceptibles de produire des effets toxiques ou explosions.
- L'installation ne comprend pas de locaux habités.
- L'ensemble du site à le même niveau de référence.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Pc1

Département : CHARENTE Commune : MONS	Section : AE Feuille : 000 AE 01 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 05/06/2012 (niveau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC46	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SOYALUX rue de la Combe 16800 16800 SOYALUX tél. 0545975700 - fax 0545975861 cdif.angouleme@cgi.finances.gouv.fr	Cet extrait de plan vous est délivré par : caesaire.gouv.fr ©2011 Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat
--	--	--	--



2.2.1 Accès au site

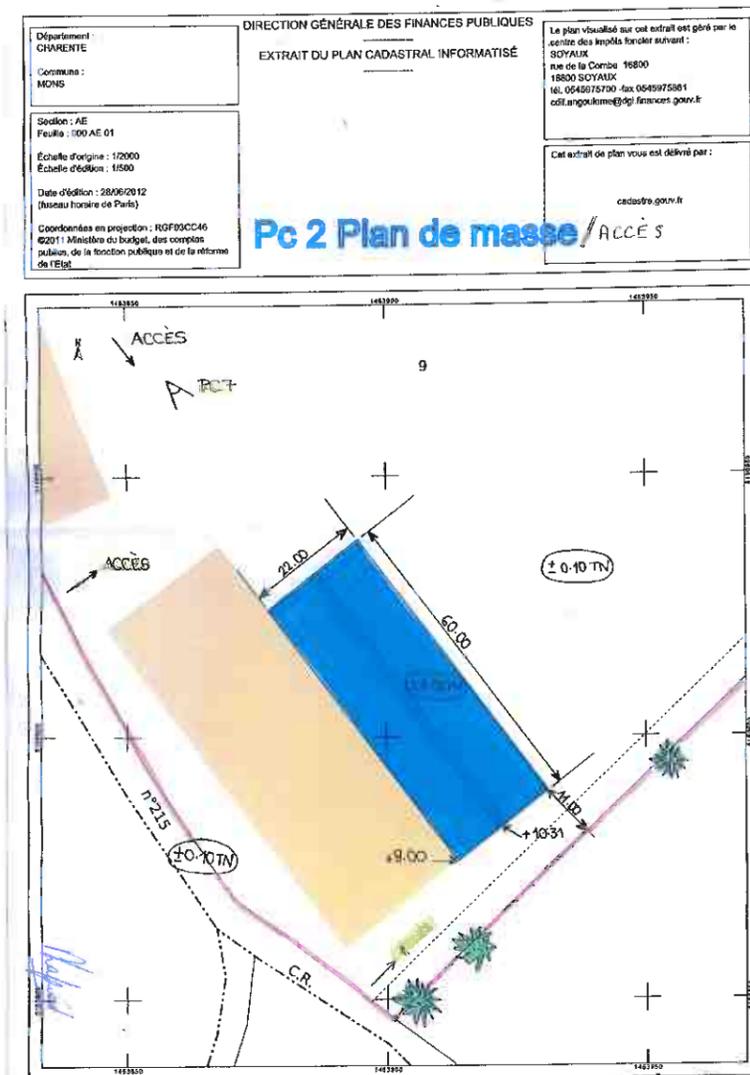
L'accès au site s'effectue par la départementale D357 puis la voie communale n°215.

Différentes ouvertures au niveau des bâtiments : Le hangar est ouvert sur 1 face. Il n'y a pas de véhicule en stationnement.

De l'eau d'une réserve de substitution est à disposition en quantité suffisante pour la borne incendie.

Electricité

Il n'y a pas d'électricité consommée sur ce site.



2.2.2 Accessibilité des engins

Sur le plan « accès », il est visible que l'accès au site est possible par 3 points. Les largeurs, hauteurs et rayons permettent la circulation aisée des véhicules de secours. La portance des voies d'accès est bonne et déjà utilisée par des camions.

2.2.11 Protection contre la foudre

L'analyse du risque effectuée par QUALIFOUDRE est jointe en annexe.

2.2.14 Moyens de lutte contre l'incendie

Voir compte rendu de visite des bouches incendie.

La borne incendie est alimentée par une réserve de 300 000 m³

Des extincteurs sont judicieusement répartis sur l'ensemble du site.

2.2.15 Cuvettes de rétention

Il n'y a pas de stockage de liquide prévu dans ce projet.

2.4.3 Propreté de l'installation

Les surfaces à proximité du stockage sont maintenues propres. Il n'y a pas d'amas de paille ou fourrage qui reste sur les abords.

2.4.5 Consignes d'exploitation

Un tableau des consignes sera affiché dans l'établissement.

4.1 Gestion des déchets

M. MATARD prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer une bonne gestion des déchets.

Cependant, l'activité de stockage de fourrage ne génère pas ou peu de déchets.

Monsieur MATARD participe aux opérations de tri avec ADIVALOR et avec les services de la Communauté de Communes du ROUILLACAIS.

5.2 Véhicules – engins de chantier

Les camions acheminant les matières premières et les manitous se rendant sur le site pour récupérer la matière première pour la fabrication empruntent la route départementale 357 puis le chemin rural n°215.

Sur la base des volumes annuels traités le trafic engendré par l'activité de MATARD peut être estimé à environ 100 passages par an pour l'entrée et la sortie des pailles et fourrages (camion plateau de 20 tonnes) avec pointe d'activité en juin-juillet-août-septembre lors de l'approvisionnement après récoltes.

Les véhicules sont conformes aux dispositions en vigueur en matière de limitation d'émissions sonores.

F ~ ANNEXES

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISÉ

Pc1

Département :
CHARENTE

Commune :
MONS

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

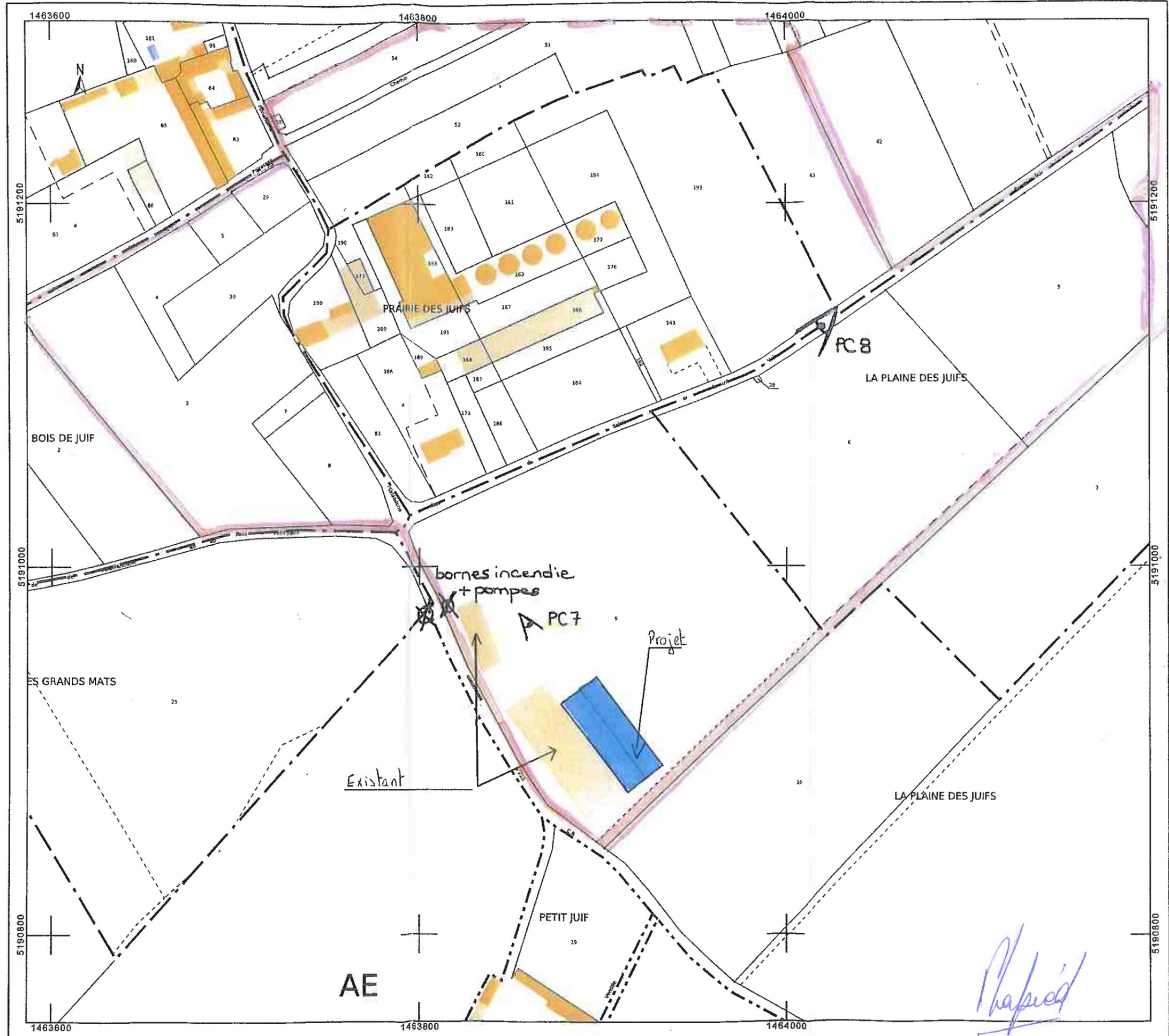
Date d'édition : 05/06/2012
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

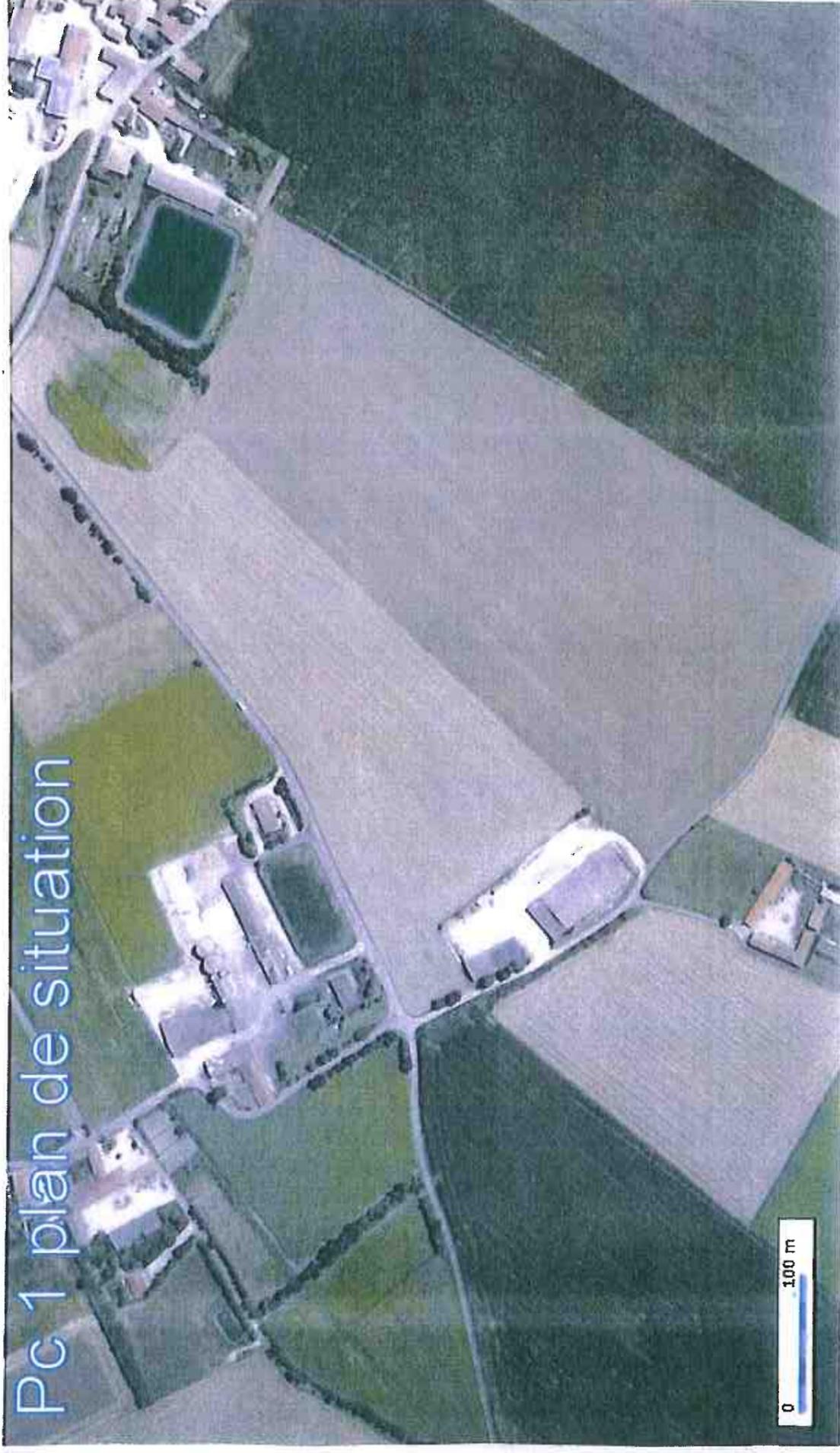
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
SOYAUX
rue de la Combe 16800
16800 SOYAUX
tél. 0545975700 -fax 0545975861
cdif.angouleme@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la réforme
de l'Etat



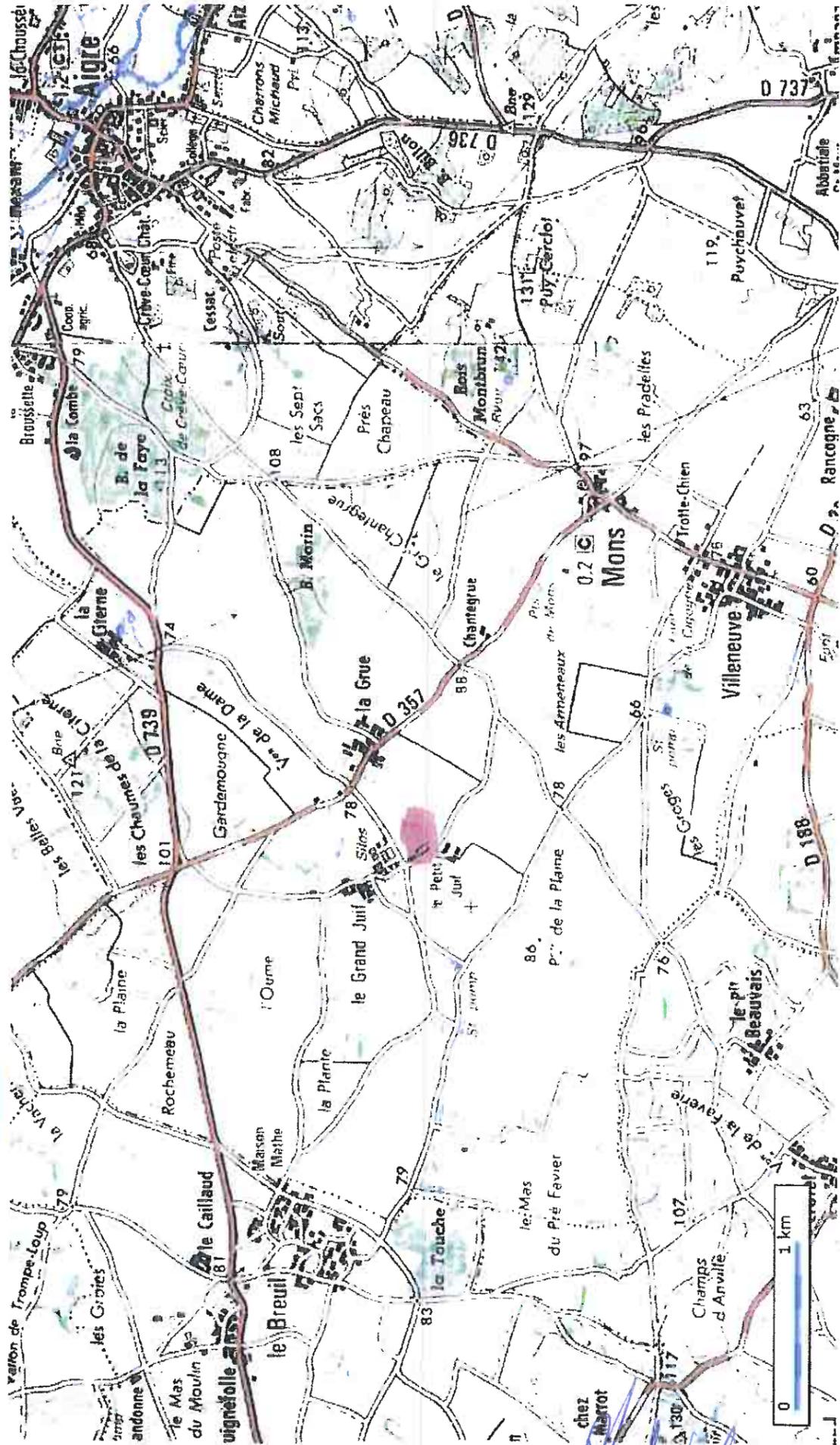
Pc 1 plan de situation



Échelle : 1 : 4000

Longitude : 00° 02' 26.9" O / Latitude : 45° 52' 42.6" N

© IGN 2012 - www.geoportail.fr/mentionslegales/



Échelle : 1 : 32000

Longitude : 00° 01' 57.2" O / Latitude : 45° 52' 38.5" N

© IGN 2012 - www.geoportail.fr/mentionslegales/



